

ACTION URGENTE

UN BANGLADAIS EXÉCUTÉ À BAHREÏN

Jassim Abdulmanan, un ressortissant bangladais qui avait été condamné à mort en 2007 à Bahreïn pour meurtre, a été exécuté le 8 juillet 2010.

Jassim Abdulmanan a été condamné à mort par la Haute Cour criminelle le 17 janvier 2007, après avoir été reconnu coupable de l'assassinat, le 23 octobre 2005, de son compatriote Ridar Mian. Deux autres ressortissants bangladais ont été condamnés à la réclusion à perpétuité dans la même affaire. Les trois hommes ont interjeté appel. Le 6 avril 2009, la Cour d'appel suprême a ramené les deux peines de réclusion à perpétuité à 15 ans d'emprisonnement, mais elle a confirmé la condamnation à mort prononcée contre Jassim Abdulmanan.

Le 18 novembre 2009, Amnesty International a lancé une Action urgente appelant le cheikh Hamad bin Issa al Khalifa, le roi de Bahreïn, à ne pas ratifier la condamnation à mort prononcée contre Jassim Abdulmanan.

L'exécution de Jassim Abdulmanan a eu lieu le 8 juillet 2010 et a été annoncée le lendemain par le journal *Gulf Daily News*.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 312/09, MDE 11/002/2009 – Bahreïn

Informations complémentaires sur l'AU 312/09, MDE 11/003/2010, 9 juillet 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

